Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 15 (1969)

Heft: 2

Rubrik: En France l'activité de nos sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

en France l'activité de nos sociétés

Nouvel ambassadeur de Suisse à La Haye

Le Conseil fédéral a nommé ambassadeur de Suisse aux Pays-Bas, M. Claude Caillat, jusqu'ici délégué du Conseil fédéral auprès de l'OCDE à

M. Claude Caillat qui succède à M. Sven Stiner, décédé dans un accident d'automobile, est né en 1918 à Genève, sa ville d'origine. Il obtient une licence en droit à l'université de cette ville, en 1942, il entra au Département politique, puis il fut successivement envoyé à Londres, Athènes et Washington. En 1960, il fut nommé à la Division du Commerce du Département fédéral de l'économie publique. De 1962 à 1967, il fut conseiller d'ambassade et premier collaborateur du Chef de la mission diplomatique à Paris. En juin 1967, il fut nommé délégué du Conseil fédéral auprès de l'OCDE avec le titre d'ambassadeur.

La rédaction du Messager suisse de France adresse ses plus vives félicitations à M. Claude Caillat qui n'a cessé de l'encourager au long de sa carrière parisienne et rappelle à ses lecteurs l'excellent article publié dans son numéro de novembre « Qu'est-ce que l'OCDE ? » dont il était l'auteur.

Qu'est-ce que le **Cercle Commercial** Suisse ?

par Béatrice Frey

Le 10 de la rue des Messageries, dans le 10e arrondissement, abrite une association fondée en 1881, le Cercle Commercial Suisse, dont le but, très louable, est de contribuer au maintien et au développement de l'amitié entre la Suisse et la France. Mais comment fonctionne-t-il et en quoi consiste-t-il? Cette association qui comptait

2 000 adhérents en 1925 en compte 750 à l'heure actuelle, en France et en Suisse!

Son activité se concrétise par l'existence d'une école d'une part et d'un bureau de place-

ment d'autre part.

L'école où enseignent six professeurs de français permet aux jeunes de suivre des cours de français, de se familiariser avec la langue et la culture française. Les élèves sont répartis en différentes classes selon leurs connaissances, et les études sont sanctionnées par un diplôme contresigné par la Chambre de Commerce Suisse. Une salle de lecture fournissant quotidiennement vingt journaux et une bibliothèque contenant de nombreux livres en différentes langues sont mises à la disposition de ces jeunes qui arrivent à Paris pour suivre les cours. En allant au Cercle, j'ai rencontré quelques étudiants suisses

qui suivaient les cours de l'école, et à ma question : « qu'en pensez-vous ? », ils m'ont unanimement répondu : « ce n'est pas mal, mais il y a un manque de contacts très net avec les

gens d'ici ».

Quelques instants après, j'ai la chance de rencontrer un des professeurs qui me fait l'éloge de ses élèves : « on sent vraiment qu'ils aiment leur travail, qu'ils ont besoin d'apprendre le français; on dit que les Suisses sont fermés mais je ne suis pas d'accord, ceux que je connais à cette école sont très ouverts et communicatifs; nous en avons jusqu'à 60 en pleine saison, c'est-à-dire en été, et je les trouve dans l'ensemble très sympathiques ».

Après avoir suivi les cours pendant plusieurs mois, les élèves font généralement un stage qui leur est trouvé par le bureau de placement du Cercle qui est gratuit. Son efficacité est assez remarquable puisqu'il place en moyenne 500 jeunes par an dans le commerce, l'industrie... et que ce chiffre augmente

constamment (il en a placé 22 000 en 75 ans). Ce bureau dépend à la fois du Ministère des Affaires sociales français, et des Chambres fédérales suisses qui continuent à lui verser une subvention alors qu'elles l'ont supprimée pour les bureaux de placement de la Suisse. Et n'oublions pas de signaler l'existence d'un service de chambres, également gratuit, si utile à ces jeunes qui arrivent à Paris.

Ce Cercle Commercial qui de par sa nature est apte à fournir des jeunes à certaines sociétés suisses, celle de gymnastique par exemple, est en fait la société mère de toutes les sociétés de Paris dont il est le siège : il est leur lieu de rendez-vous car il y a toujours un local libre mis gratuitement à leur disposition.

Possédant également une salle des fêtes, l'association cherche à en tirer partie, en la proposant tant à des Suisses qu'à des étrangers.

Mais comme pour toutes les sociétés, les problèmes ne manquent pas auxquels l'équipe actuelle essaie de remédier ; tout est finalement question temps, de fonds et de patience. Il faut essayer de faire revivre ce Cercle, qui créé voilà plus de 75 ans n'a peut-être pas évolué assez rapidement, en augmentant le nombre de membres par exemple. Il faut recréer une ambiance qui soit agréable aux jeunes, on envisage pour cela une sorte de jumelage qui permettrait de créer de nouveaux contacts en organisant des soirées de discussions dirigées par des gens compétents, où Français et Suisses pourraient se retrouver.

Messieurs Valli, président du Cercle et Burger, secrétaire général, qui m'ont si aimablement reçue lorsque j'ai voulu me documenter sur le Cercle Commercial, m'ont affirmé que telles étaient leurs ambitions afin de moderniser une association qui s'occupe principalement de jeu-

B. F.

Noël à la maison suisse de retraite

N'étant entrée que dans le courant de l'année 1968, j'étais bien curieuse de savoir comment cette fête de Noël allait être organisée. Eh bien! très gentiment, comme il s'entend pour des personnes d'un certain âge.

Dès le matin du 24 décembre, le Hall d'entrée reçut un beau grand sapin, bien vite illuminé et orné. De même, les trois salles à manger eûrent leur petit

sapin brillamment garni par le personnel.

Pour la partie spirituelle, à 14 heures Monsieur le Pasteur Cadier présida le Culte et le 25 à 10 heures, Monsieur l'Abbé Schilliger assura la Messe. Nous les remercions tous deux de leur bonté à notre égard.

A 16 heures, nous étions heureux de nous retrouver tous réunis dans la Grande Salle à Manger pour une matinéerécréative, certes animée par la direction de la maison, mais dont les vedettes ont été les pensionnaires eux-mêmes. La présence de Monsieur le Docteur Bossard, vice-président, nous a fait grand plaisir et la doyenne, Madame Voisard (96 ans) a eu la joie d'offrir, au nom de tous, un bouquet de roses rouges et blanches à Madame Bossard. En pensant à notre patrie et à tous ceux que nous aimons làbas, nous avons entonné l'« ancien » Aux Monts Indépendants qui fut suivi de plusieurs chants connus de Noël, M. Guye, M. et Mme Stahl, Mme Rossat et Mlle Crausaz nous ont réjouis par leurs chants. Une récitation : Message de Noël, mit en évidence l'impossibilité de moderniser cette belle fête... et Minuit Chrétien retentit aussi. Madame Bollier a fait revivre notre jeunesse avec son talent de récitante de Fables de La Fontaine. Une autre récitation nous invita à laisser jaillir un mot d'amour en retour d'un affront... MIle Bula amusa avec son chant de la « Carpe » que personne n'entendait. Figurez-vous que Madame Buisson (95 ans et demi) nous fit entendre une chanson très longue de 1900 « Le Bal à l'Hôtel de Ville ». Mme Lavanchy avec humour présenta une sorte de tour d'horizon de ce qui s'est dit et fait au cours de l'année et raconta une « Vaudoiserie Gauloise » pour la gaîté de tous. Madame Dietrich présenta un monologue « Enragé, je le suis » et les applaudissements furent bien mérités. Il fallait quelques tours de valses. Le jeune personnel invita les pensionnaires qui s'en tiraient encore à merveille et ce fut la fin de cette fête de grande famille.

La salle à manger fut bien vite mise en ordre et c'est avec appétit que nous nous retrouvions devant le traditionnel « Boudin Blanc ».

Le carnet du Messager

Mariage

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de Marie-Christine Frey (fille de M. et Mme Jean-Otto Frey) et d'Alain Kressmann qui a eu lieu le 15 février, en l'église réformée de l'Annonciation.

Tous nos vœux de bonheur à ce jeune couple.

52, av. de la Motte-Picquet.

Décès

On nous prie d'annoncer le décès de M. Walter Jaeggi, survenu le 7 janvier dans sa 83° année, à Unterseen. Les obsèques ont eu lieu le 10 janvier à Charly-sur-Marne.

La rédaction signale à ses lecteurs la publication du bulletin de l'Union sportive suisse de Paris dont M. Niedermann assure toujours avec beaucoup de compétence sa réalisation et qui en matière de publicité ne connaît pas, heureusement, nos difficultés.

Le service de presse et des relations culturelles de l'Ambassade de Suisse vous communique les informations qui ont eu lieu en ce début de 69.

— du 21 janvier au 8 février 1969, à la Galerie Denise Riquelme, Paris-6°, exposition des œuvres de Yvone Duruz (série de gouaches sur l'univers marin).

 le 29 janvier 1969, au Gœthe-Institut de Lyon, 13, rue Emile-Zola, conférence de M. Georges Schlocker sur « Le Groupe 47 : Jeunesse combattante dans la littérature allemande » ;

— du 9 au 25 janvier 1969, à la Galerie Jacques Massol, 12, rue La Boétie, Paris-8^e, exposition de peintures de René Pagnard, dit Myrha;

— les 30, 31 janvier et 1° février 1969, au Théâtre de la Cité universitaire, 21, boulevard Jourdan, Paris-14°, la troupe du Théâtre de l'Atelier de Genève ont joué «Garden Party », de l'auteur tchèque Vaclav Havel, dans une mise en scène de Vaclav Hudecek;

— le 6 février 1969, à la Galerie de l'Université, 32, rue de l'Université, Paris-7°, vernissage de l'exposition de peintures de Jean-François Comment. Cette exposition durera jusqu'au 26 février.



Fête annuelle de Pro Ticino

Le 19 janvier, dans l'un des salons de l'hôtel du Grand Pavillon, tous les membres ou presque de Pro Ticino se sont rassemblés autour de nombreuses tables sur lesquelles un copieux déjeuner leur fut servi. Une fois de plus, nous avons ressenti combien cette société est une grande famille, heureuse de se réunir, de se détendre, voire de chanter les airs du pays. Notre ambassadeur, M. Pierre Dupont honorait de sa présence cette manifestation de l'un de nos cantons cher à notre cœur. Les discours furent brefs - celui de l'ambassadeur et de M. Baumann, président pour l'agrément de chacun. Mais tous deux se félicitèrent de l'excellente ambiance qui régnait dans la salle et de l'amitié qui unissait chaque membre. Le consul, M. Guélat et Madame, ainsi que de nombreux présidents de sociétés étaient présents.

Longue vie à Pro Ticino et à l'année prochaine!

Un Valaisan citoyen d'honneur de Bordeaux

(C.P.S.) M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale française et maire de Bordeaux vient de remettre à M. Alfred Berthod le diplôme de citoyen d'honneur de la Ville de Bordeaux. Cette distinction rarement décernée tient à souligner les mérites du Consul général de Suisse qui, ayant atteint la limite d'âge, quitte son poste après 22 ans de fonction en Aquitaine. M. Berthod était également doyen du corps consulaire, et le diplôme qu'il a reçu souligne que « son aimable autorité a largement contribué à l'excellence des relations entre les représentants des différents pays et l'administration municipale ».

M. Berthod s'est en outre ingénié à faire apprécier la Suisse par ses amis bordelais, non seulement sur le plan des affai-

res et du tourisme, mais dans le domaine des arts et des lettres. L'Académie de Bordeaux l'avait nommé il y a plusieurs années déjà membre correspondant. Il convient de souligner le doigté et le dévouement dont M. Berthod a fait preuve à l'égard de ses compatriotes établis dans le Sud-Ouest de la France, comme il l'avait fait précédemment pour les Suisses de Lyon et dans d'autres postes consulaires. Le pays peut être fier de posséder de tels grands commis.

Mulhouse Avec la Société suisse de bienfaisance

Fidèle à une tradition qui remonte à de nombreuses années, la Société suisse de bienfaisance, que préside M. Nossack, le souriant directeur du Globe, a offert à ses protégés une très belle fête de Noël.

A la table d'honneur avaient pris place, entourant M. et Mme Prisi, M. et Mme Regolati, viceconsul, M. l'abbé Sturchler curé de Rixheim, M. d'Orelli, président du Cercle suisse, M. Gaston Brandt, vice-président du Cercle suisse, M. Nossack, M. Matile, vice-président de la Société suisse de bienfaisance, Mme Schoop, ancienne présidente de l'ouvroir des dames, l'actuelle présidente étant Mme Prisi, M. Fritz Keller, ancien président de la SSB, M. Ettlin, membre du comité...

M. Brandt présenta ses souhaits de bienvenue à la très nombreuse assistance et remercia les dames de l'ouvroir de l'important travail qui est chaque année le leur, afin que la fête de Noël soit une réussite, puis il passa la parole à Monsieur Nossack. Ce dernier remercia la chorale du Cercle suisse (président M. Albert Wachs, directeur M. Paul Widmer) de sa collaboration et présenta M. l'abbé Sturchler, qui avait bien voulu apporter à l'assistance le message de Noël. Les remerciements de M. Nossack allèrent

surtout à M. Prisi pour l'honneur qu'il faisait à la Société suisse de bienfaisance en assistant à la fête et à tous ceux qui par leurs dons avaient contribué à ce que la fête soit un succès.

« La fête de Noël est le bouquet de la Société suisse de bienfaisance de Mulhouse », dit M. Prisi qui rappela avec quelle sollicitude les membres de cette association se penchent sur le sort de leurs compatriotes moins favorisés, puis souhaita à tous de passer une bonne année 1969 et d'excellentes fêtes.

M. l'abbé Sturchler lut un message de Noël qui se termina sur un chant noëllique repris en chœur par l'assistance.

Une collation fut servie et les personnes reçurent un colis accompagné d'un cornet de pommes offertes par M. Laroche, du domaine St-Appolinaire, de Folgensbourg.

L'après-midi se termina par une projection de diapositives prises par M. G. Brandt au cours d'un récent voyage qu'il a eu l'occasion de faire en Suède.

EPICERIE FINE

VERNETTE 8 PRADER

(Langwies-Grisons)
S.A. au capital de 2 000 000 de F

CAFÉS THÉS

PRODUITS EXOTIQUES
et
ETRANGERS

Vins suisses et de toutes origines

115-117, avenue du Maine PARIS-14°

Tél. 783-04-47 734-86-33

Torréfaction journalière de cafés